

Je tire une immense satisfaction du fait que l'une de mes toutes premières tâches en ma qualité de ministre des Affaires étrangères du Canada soit d'assister à une réunion du Conseil de l'Atlantique Nord. Et ce, pour plusieurs raisons. En premier lieu, permettez-moi de réaffirmer que le Canada accorde toujours la plus haute importance à sa collaboration avec ses alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) dans le but de renforcer la sécurité transatlantique et paneuropéenne. Deuxièmement, face aux menaces complexes et multidimensionnelles qui pèsent sur notre sécurité, nous estimons que les efforts de coopération multilatéraux représentent la solution la plus efficace, si ce n'est l'ultime solution. Enfin, l'OTAN, alliance par ses dimensions politique et militaire, peut contribuer de façon décisive à garantir notre sécurité commune, aussi bien par son action directe que grâce à son association avec les Nations Unies (ONU) et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). En fait, ces éléments et nos points de vue sur un certain nombre de questions clés à l'ordre du jour de cette réunion seront pris en compte dans l'examen de la politique étrangère et de la politique de défense que le nouveau gouvernement du Canada se propose d'effectuer au cours des prochains mois.

Déclaration de l'honorable André Ouellet, ministre des Affaires étrangères, à l'occasion de la réunion ministérielle du Conseil de l'Atlantique Nord à Bruxelles (Belgique), le 2 décembre 1993, n° 93/63.

À VENIR :

- 21 septembre-
décembre 1993 : 48^e Assemblée générale des Nations Unies (New York)
- 10 janvier 1994 : Sommet de l'OTAN (Bruxelles)
- mars 1994 : Assemblée annuelle de la Banque interaméricaine de développement (Guadalajara)
- 5-11 juin 1994 : Assemblée annuelle de l'Organisation des États américains (Belém, Brésil)

